

Destination vacances



Accueils de loisirs Municipaux
Séjours de vacances



A savoir...

↳ Permanences



Des accueils de loisirs et péri-scolaires

36, place du Général de Gaulle
Tél. : 03 20 71 40 54 / 03 20 71 40 50
centredeloisirs@ville-orchies.fr

Le lundi et le vendredi

08h30 à 11h30 et 13h30 à 18h30

Le mardi, mercredi, jeudi : 08h30 à 11h30

Les samedis suivants de 08h30 à 11h30 :
26 janvier 2019, 2 février, 9 mars, 27 avril,
25 mai

↳ Liens utiles

Mairie d'Orchies

Place du Général de Gaulle - 59310 Orchies
Tél : 03 20 64 68 00
accueil@ville-orchies.fr
www.ville-orchies.fr

Direction Départementale de la Cohésion Sociale du Nord

Mission Jeunesse, Sport et Vie Associative
Cité administrative, 175, rue Gustave Delory
BP 82008 - 59011 Lille Cedex
Tél : 03 20 18 33 33
www.nord.gouv.fr

Caisse d'Allocations Familiales de Douai

76, rue Henri Dunant 59507 Douai Cedex
Tél : 03 27 87 99 19
www.caf.fr

Unité Territoriale de Prévention et d'Action Sociale

26, rue Jules Roch 59310 Orchies
Tél : 03 59 73 31 00





édito



La Saison saison d'été 2018 fut riche en événements sous une météo favorable et une fréquentation en forte hausse. Vous découvrirez dans ce guide Hiver-Printemps 2018-2019 les séjours qui vous sont proposés en ce début d'année 2019.

De nouvelles destinations apparaissent avec Hochfügen en Autriche et Saint-Nicolas la Chapelle en Savoie pour les séjours de Ski.

La Municipalité, pour la troisième année et devant la fréquentation de plus en plus importante, a décidé d'ouvrir les Centres de Loisirs la première semaine des Vacances de Noël.

Des Équipes compétentes et motivées accueilleront vos enfants en respectant les règles de sécurité tant à Orchies que sur les séjours extérieurs.

Nous avons pris la décision pour 2019, comme c'est le cas depuis 2011, de ne pas augmenter les tarifs ceci malgré les contraintes budgétaires, afin de permettre aux familles les plus défavorisées et au plus grand nombre de vos enfants de participer aux diverses activités proposées par les Centres de Loisirs .

Un recrutement de qualité des Encadrants et des Animateurs, ainsi que la diversité des activités proposées, permettront à vos enfants de s'épanouir durant ces séjours.

Nous sommes convaincus qu'en parcourant ce livret vous trouverez les activités propices au bien être de vos enfants.

Nous vous souhaitons ainsi qu'à vos proches de joyeuse fêtes de fin d'année.

Ludovic ROHART
Maire d'Orchies

Jean-Pierre GUENOT
Conseiller Municipal
Chargé des Activités
CLSH et Centres de Vacances



Présentation

hiver-printemps

➤ **Projet pédagogique de 3 à 17 ans**

Les objectifs éducatifs

La mise en place d'un projet pédagogique doit répondre aux objectifs éducatifs définis par la municipalité et proposer aux enfants une multitude d'activités culturelles, artistiques, ludiques et sportives.

Les objectifs pédagogiques

Les activités seront principalement construites autour d'un fil conducteur et répondront à des objectifs précis.

Les activités qui seront proposées répondront à des critères adaptés tels que :

- la motricité,
- la dextérité,
- la réflexion,
- la mémorisation,
- l'imagination ou la créativité.

Des sorties pédagogiques seront programmées pour enrichir les animations sur le thème choisi.



➤ **Sessions d'Hiver et de Printemps**

Du 11 février au 22 février 2019

Du 8 avril au 19 avril 2019

➤ **Séjour de vacances Printemps (Parc à thème)**

Du 8 au 13 avril 2019

➤ **Directions assurées par**

Philippe Laruelle (BAFD), Armand Defretin (BAFD) et Cédric Deheul (BPJEPS)



accueil de loisirs

➤ Accueil Périscolaire : 2 à 11 ans

L'accueil pour les enfants des écoles publiques

De 6h30 à 8h20 en favorisant le respect du rythme de vie et les relations adultes-enfants. De 16h15 à 19h, avec le goûter puis des activités variées d'intérieur ou de plein air.

L'aménagement des locaux

- Un coin activités : bibliothèque, dessin, jeux de société, poupées, voitures, etc...
- Un coin repos et temps calme : musique, lecture pour permettre à l'enfant de respecter son rythme de vie
- Un coin jeux extérieurs : portiques, toboggans, ballons, etc...



➤ Accueil du mercredi : 3 à 11 ans

- Des séances de piscine ont lieu tous les 15 jours.
- Tous les enfants peuvent choisir leur activité.
- Des animations spécifiques sont mises en place.
- Des sorties pédagogiques sont également programmées
- Les plannings d'activités mensuels sont distribués aux familles.

Lieux d'activités :

Pour les moins de 6 ans :
Garderie municipale, Rue Roger Salengro

Pour les plus de 6 ans :
Salle Jean-Pierre DORCHIES, rue Albert Poutrain

L'accueil du mercredi se fait de 9h à 17h.





De 6 à 17 ans (16 places)



Cadre de vie

Au centre du village, l'hôtel accueille ses clients dans une ambiance traditionnelle et familiale depuis plus de 300 ans. Ses propriétaires ne comptent pas lorsqu'il s'agit de rendre service, de satisfaire leurs hôtes en donnant toujours le meilleur !

La salle à manger typique, les salles d'activité, les chambres de 4 à 6 lits avec sanitaire complet offrent tout ce que l'on peut attendre pour passer un séjour réussi.



Situation

De 1400 à 2500 mètres d'altitude. Avec ses 88 km de piste, 36 remontées mécaniques et 43 pistes, Hochfügen et sans conteste l'un des plus beaux domaines skiables d'Autriche.

Pour ceux qui éprouveront néanmoins l'envie de s'évader, le superskipass leur ouvrira les portes sur d'autres stations.

Activités

- Ski alpin : 5 journées complètes de ski soit 4 à 6 heures par jour selon les envies, la fatigue et la météo. Un casque est fourni à tous les participants.
- 5 séances de 2 heures pour tous les débutants avec des moniteurs d'une école de ski autrichienne.
- En dehors des séances d'enseignement, les jeunes pourront mettre en pratique et skier avec nos animateurs.
- Passage de test en fin de séjour
- Les autres participants, d'un niveau de ski supérieur, seront encadrés, en groupe de niveau homogène, par nos animateurs et évolueront toute la semaine en toute sécurité dans la station.



Encadrement :

- 1 directeur et 6 animateurs dont 1 assistant sanitaire

Transport :

- En car. Car sur place avec chauffeur toute la semaine
- Le transport s'entend au départ de la région Hauts de France

Formalités :

Carte d'identité ou passeport, carte européenne d'assurance maladie.

Formulaire d'autorisation de sortie du territoire signée + copie du titre d'identité du parent signataire



**Du 09/02
au 17/02/2019**

Organisation :
Autrement Tootazimut



De 6 à 17 ans (16 places)



Situation

Situé à 1180 mètres d'altitude, les "balcons du Mont Blanc" sont à 5 minutes du village de Saint Nicolas la Chapelle, à 10 minutes du centre ville de Flumet et de ses commerces.

Il est à 20 minutes de Megève, 15 minutes de Praz sur Arly, 30 minutes d'Alberville, à 1 heure d'Annecy.



Cadre de vie

Les balcons du Mont Blanc sont situés sur un versant de la chaîne des Aravis, face au majestueux Mont Blanc.

Notre centre est idéalement situé et se trouve à côté des pistes, des forêts et des randonnées.

Chambres de 2 à 5 lits, 17 chambres avec sanitaire privé, un local à ski, accès à internet et parking.

Deux domaines skiables pour varier les plaisirs pour un total de 129 km de piste.

Notre domaine privé : au pied du chalet.

Activités

- Moniteurs ESF à disposition pendant 5 jours
- Passage des tests pour tous et remises des insignes.
- 5 jours complets de forfait ski
- Les enfants skient de 4 à 6 heures par jour en fonction de leur motivation et de leur fatigue.
- Casque de ski pour tous (Adav)
- Une séance de raquette



Encadrement :

- 1 directeur et 5 animateurs dont 1 assistant sanitaire

Transport :

- En car grand tourisme avec 2 ou 3 chauffeurs

Formalités :

- Certificat médical autorisant la pratique des activités sportives d'une validité de moins de 3 mois.



Du 16/02
au 23/02/2019

Organisation :
A.D.A.V.





Futuroscope et Puy du Fou

Les Epesses

De 8 à 17 ans (24 places)



Cadre de vie

Les enfants seront hébergés, au cœur de la forêt au sein du domaine de Fonjouan à l'hôtel Jules Verne à 15 minutes de Poitiers. Cet hôtel est inspiré du célèbre sous-marin de Jules Verne, le Nautilus.



Encadrement :

- 1 directeur, 1 animateur pour 8 participants et 1 assistant sanitaire

Situation

Ce séjour permet aux enfants et adolescents de passer deux journées complètes dans le parc du Futuroscope ainsi qu'une journée complète au parc du Puy du Fou.

Des histoires immersives en format géant aux attractions à sensation, des parcours interactifs aux activités de plein air, ainsi qu'une multitude de spectacles, il y en a pour tous les goûts.

Activités

- Deux jours au parc du Futuroscope
- 1 journée au Parc Puy du Fou
- Découverte de la ville de Chartres sur le trajet aller
- Découverte de la ville d'Amboise et jeux de pistes
- Une séance d'accrobranche
- Les veillées organisées et grands jeux par l'équipe d'encadrement

Transport :

- Car tourisme



**Du 08/04
au 13/04/2019**

Organisation :
Océane voyage et Pèvele Evasion



➤ Comment s'inscrire ?

A la Régie Enfance

- Documents à prévoir : le dernier avis d'imposition du foyer ainsi que l'attestation de paiement de la CAF de l'année en cours.
- La fiche de renseignement de l'année en cours est prise en compte pour les informations concernant l'enfant et la famille. Si des changements ont eu lieu, le signaler à la régie.
- Possibilité de paiement avec les chèques vacances ANCV pour tous les âges et les chèques CESU uniquement pour les moins de six ans

Remarque : Les familles doivent posséder une assurance responsabilité individuelle.

Prévoir la carte d'identité ou passeport et autorisation de sortie du territoire en cours de validité.

Pour le calcul du quotient familial (régie cantine) - 36, place du Général de Gaulle - Tél. : 03 20 71 40 50

Courriel : regiecantine@ville-orchies.fr

Les mardi, mercredi, jeudi 8h30 - 11h30, les lundi et vendredi 8h30 - 11h30 et 13h30 - 18h30

Le samedi 8h30 - 11h30 (voir liste des samedis en 1^{ère} page).

Pour les séjours vacances

Pour une plus grande équité, la commune a mis en place une grille de critères déterminant les modalités d'inscription aux séjours de vacances (de 3 jours et plus).

L'application de ces critères se traduit par un nombre de points. Chaque année (et ceci à partir de 2016), le cumul des points s'inscrit à l'historique des bénéficiaires de séjours de vacances.

Quels seront les critères qui détermineront la priorité à l'inscription ?

- Enfant n'ayant jamais bénéficié de séjour.
- Nombre de séjours déjà effectués (toutes destinations confondues)

A noter qu'un point sera attribué à l'enfant participant à un séjour. Lorsqu'il y a égalité de points entre deux personnes souhaitant bénéficier d'un même séjour, l'application du quotient familial le plus faible déterminera l'attribution de ce séjour.

Une préinscription sans paiement (1), avec obligation d'avoir la fiche de renseignement de l'enfant de l'année en cours (2) et le quotient familial 2019 (3), sera effectuée dans un premier temps. Puis quinze jours après, une attribution des places sera effectuée en tenant compte des critères cités ci-dessus, avec accompte obligatoire qui valide l'inscription de l'enfant. Le solde du séjour doit être régularisé impérativement au plus tard 10 jours avant le départ.

A noter que seul les désistements justifiés par un certificat médical et/ou hospitalisation pourront être remboursés.

- (1) Par mail ou aux permanences du secrétariat
- (2) Disponible au secrétariat pour les nouveaux inscrits
- (3) Voir dans la rubrique pour le calcul du quotient familial



Inscriptions et tarifs

↳ Permanences d'inscriptions :

Sessions ou séjours	Pré-inscriptions	Règlement
Vacances d'hiver		
Tyrol (Autriche) Saint Nicolas la Chapelle (le Mont Blanc)	Du Lundi 24/12/2018 au lundi 07/01/2019 inclus (sous réserve de places disponibles)	Acompte obligatoire à l'inscription puis un 2 nd versement 10 jours avant le départ
Orchies (3-17 ans)	Du Lundi 21/01/2019 au Samedi 02/02/2019 inclus	à l'inscription
Vacances de Printemps		
Orchies (3-17 ans)	Du Lundi 18/03/2019 au Vendredi 29/03/2019 inclus	à l'inscription
Futuroscope puy du Fou	Du lundi 14/01/2019 au samedi 26/01/2019 (sous réserve de places disponibles)	Acompte obligatoire à l'inscription puis un 2 nd versement 10 jours avant le départ

↳ Tarifs 2019 : Tout retard dans le délai de paiement sera facturé 7€ en plus

Quotient Familial	Forfait Séjours de vacances	
	Séjour Hiver	Séjour Printemps
1a	150,00	110,00
1b	150,00	110,00
1c	150,00	110,00
2	265,00	190,00
3	300,00	215,00
4	375,00	265,00
Ext. scol. Orchies	560,00	400,00
Ext.	560,00	400,00





Visual Concepts - Orchies - 03 20 64 98 09